St Uniac

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 035-213503204-20261015-29_40-DE

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Uniac, dûment convoqué, s'est réuni en salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Hervé LESNÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de convocation : 09/10/2026
Date d'affichage de la convocation : 09/10/2026

Présents : *Hervé LESNÉ, Laëtitia MAZURE, Pierre VITRE, Aurélie BEAUTRAIS, Jérôme LEMASSON, Cédric GRASLAND, Florie TOXE GUICHARD, Jean-François DELYS, Karine PASSILLY, Alexis BOUCHARD*
Excusés : *Aurélie GERARD (donne pouvoir à Christelle LAMOUR), Marc DEBERLES (donne pouvoir à Aurélie BEAUTRAIS), Cédric GRASLAND (donne pouvoir à Pierre VITRE)*
Président de séance : *Hervé LESNÉ*
Secrétaire de séance *: Jean-François DELYS*

26.40 – FINANCES
Décision modificative

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu le budget principal de la ville,
Vu les crédits au chapitre 012,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajuster les dépenses au chapitre 012 et les recettes de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6411 (012) : Personnel titulaire	15 000,00	6419 (013) : Remboursements rémunération	15 000,00
6413 (012) : Personnel non titulaire	10 000,00	752 (75) : Revenus des immeubles	10 000,00
	25 000,00		**25 000,00**

Total Dépenses	**25 000,00**	**Total Recettes**	**25 000,00**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative présentée.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire, Hervé LESNÉ

COMMUNE DE SAINT-UNIAC (Ille-et-Vilaine)